

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 04254

Numéro SIREN : 399 402 965

Nom ou dénomination : OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 35696

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets	2 678	2 678		2 678
Autres immobilisations	72 615	36 214	36 401	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	3 160 226	767 891	2 392 335	2 081 816
Immobilisations en cours	22 861 212		22 861 212	19 942 039
Avances & acomptes	19 450		19 450	
Immobilisations financières				
Participations et créances	65 422 374	100	65 422 274	62 687 390
Autres titres immobilisés	16 671 090	2 040 829	14 630 261	12 886 221
Autres immobilisations	131 298		131 298	126 796
ACTIF IMMOBILISE	108 340 942	2 847 712	105 493 230	97 726 939
Stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés	1 285		1 285	15 348
Clients et comptes rattachés	924 837		924 837	1 579 876
Associés et groupe actif	107 066 489	2 556 648	104 509 841	110 383 802
Intégration fiscale actif				287 052
Autres créances	127 841		127 841	345 927
Divers				
Valeurs mobilières de placement	13 476 028	337 203	13 138 826	13 583 460
Disponibilités	7 163 173		7 163 173	6 889 671
ACTIF CIRCULANT	128 759 652	2 893 851	125 865 801	133 085 136
Charges constatées d'avance	127 158		127 158	129 313
COMPTES DE REGULARISATIONS	127 158		127 158	129 313
TOTAL ACTIF	237 227 752	5 741 563	231 486 189	230 941 389

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Capital social	504 994	504 994
Primes d'émissions & fusions	9 956 711	9 956 711
Réserve légale	50 499	50 499
Réserves réglementées	525 271	525 271
Autres réserves	162 206 861	174 227 815
Résultat de l'exercice	4 532 342	4 644 962
Provisions réglementées	996	1 054
CAPITAUX PROPRES	177 777 674	189 911 305
Provisions pour risques		1 628 950
Provisions pour charges	155 098	151 268
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 098	1 780 218
Emprunts auprès éts crédits	24 967 528	22 067 569
Découverts et concours bancaires	9 098	13 989
Associés & groupe passif	23 518 756	14 452 011
Fournisseurs et comptes rattachés	419 999	333 054
Personnel	190 618	150 504
Organismes sociaux	108 267	117 146
Etat, Impôts sur les bénéfices	782 559	1 387 316
Etat, T.V.A	115 403	288 143
Autres dettes fiscales	3 000 944	37 602
Dettes sur immobilisations	113 006	80 000
Autres dettes	321 239	61 014
Instruments de trésorerie		249 518
DETTES	53 547 417	39 237 865
Produits constatés d'avance	6 000	12 000
COMPTES DE REGULARISATIONS	6 000	12 000
TOTAL PASSIF	231 486 189	230 941 389

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	3 432 470	100,00	3 381 587	100,00	50 883	1,50
S/ Total	3 432 470	100,00	3 381 587	100,00	50 883	1,50
Reprise provisions & amortissements	30 202	0,88	296	0,01	29 906	NS
Transferts de charges	475 202	13,84	445 730	13,18	29 473	6,61
Total	3 937 874	114,72	3 827 612	113,19	110 262	2,88
CONSOMMATIONS						
Autres achats & charges externes	1 812 949	52,82	1 564 255	46,26	248 694	15,90
Total	1 812 949	52,82	1 564 255	46,26	248 694	15,90
MARGE SUR CONSOMMATIONS	2 124 925	61,91	2 263 358	66,93	-138 432	-6,12
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés	405 437	11,81	229 493	6,79	175 943	76,67
Salaires et Traitements	1 022 916	29,80	949 870	28,09	73 047	7,69
Charges sociales	391 120	11,39	395 519	11,70	-4 399	-1,11
Amortissements et provisions	135 545	3,95	138 491	4,10	-2 946	-2,13
Total	1 955 018	56,96	1 713 373	50,67	241 645	14,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	169 908	4,95	549 985	16,26	-380 077	-69,11
Produits financiers	9 200 467	268,04	4 243 532	125,49	4 956 935	116,81
Charges financières	3 954 853	115,22	1 471 454	43,51	2 483 399	168,77
Résultat financier	5 245 614	152,82	2 772 078	81,98	2 473 536	89,23
RESULTAT COURANT	5 415 521	157,77	3 322 063	98,24	2 093 458	63,02
Produits exceptionnels	3 122 898	90,98	3 485 653	103,08	-362 755	-10,41
Charges exceptionnelles	2 560 011	74,58	1 046 178	30,94	1 513 834	144,70
Résultat exceptionnel	562 886	16,40	2 439 475	72,14	-1 876 589	-76,93
Impôts sur les bénéfices	1 446 066	42,13	1 116 576	33,02	329 490	29,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 532 342	132,04	4 644 962	137,36	-112 621	-2,42

Désignation de la société : SAS OREFI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 231 486 189 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 532 342 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20 avril 2021 par les dirigeants de l'entreprise.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation ainsi que celles des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode du "premier entré premier sorti". A la clôture de l'exercice, si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Selon les recommandations 2013-02R du 7 novembre 2013, le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et suivant la convention collective de la vente à distance. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, de l'espérance de vie de d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,60 %
- Taux de croissance des salaires (hors actualisation) : déterminé sur la base statistique du groupe (par catégorie socio-professionnelle, par ancienneté).
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de turn over : déterminé sur la base statistique du groupe. Le taux est modifié tous les deux ans.

- Table de taux de mortalité : 2015 - 2017

Suite à l'avis commun de la CNCC et de l'OEC sur la méthode de détermination du taux de rotation du personnel, la société s'est conformé à cet avis à compter du 1er janvier 2019 en ne prenant que les démissions dans les sorties de personnel pour définir le taux de rotation de ce dernier.

3 - Notes sur le bilan**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 892	36 401		75 293
Immobilisations incorporelles	38 892	36 401		75 293
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 696			27 696
- Matériel de transport	164 755			164 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 623 426	362 549	18 200	2 967 775
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	19 942 039	2 919 172		22 861 212
- Avances et acomptes		19 450		19 450
Immobilisations corporelles	22 757 917	3 301 171	18 200	26 040 887
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	62 687 490	2 734 884		65 422 374
- Autres titres immobilisés	15 104 498	3 307 392	1 740 801	16 671 090
- Prêts et autres immobilisations financières	126 796	4 502		131 298
Immobilisations financières	77 918 784	6 046 778	1 740 801	82 224 762
ACTIF IMMOBILISE	100 715 592	9 384 350	1 759 001	108 340 942

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			42 000	42 000
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	36 401	3 301 171	6 004 778	9 342 350
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	36 401	3 301 171	6 046 778	9 384 350
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			42 000	42 000
Virements vers l'actif circulant			12 864	12 864
Cessions		18 200	1 685 936	1 704 136
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 200	1 740 801	1 759 001

Immobilisations en cours

Il figure à l'actif, en immobilisations en cours, deux ensembles immobiliers destinés à être des établissements secondaires, à usages de bureaux ou de réceptions et d'événementiel :

- Acquisition en 2018 pour 19 942 K€
- Acquisition en 2020 pour 2 919 K€

Ces bureaux sont toujours en immobilisations en cours car des travaux sont nécessaires avant leur utilisation.

Des assemblées de copropriétaires doivent avoir lieu prochainement afin d'autoriser la destination et l'usage des biens, d'habitation à bureaux.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL IMMEX CONSEILS 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	100	-1 225 116	100,00	-127 472
SCI AMBROISE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	20 000	-1 468 971	99,90	-141 684
SAS OREDIS 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	5 247 000	175 656 654	72,15	2 702 902
SAS MB WILSON 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	20 000	240 380	73,00	-127 015
SARL LA BOISSE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	7 622	3 403 436	75,00	822 927
SARL IMMOBILIERE WILSON 83 93210 LA PLAINE SAINT DENI	1 000	-358 175	100,00	7 951
SCI SAINT WILSON 93200 SAINT-DENIS	20 000	4 540 703	78,00	591 576
SCI REPMO WILSON 93210 LA PLAINE ST DENIS	20 000	1 356 213	100,00	-1 655 660
SAS ORIMM 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	40 018	2 465 998	54,44	-973
SARL L'EGLISE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	1 213 092	95,00	-113 651
SCI HOTEL WILSON 93210 LA PLAINE-SAINT-DENIS	20 000	-32 204	99,50	-3 346
OREFA L-1420 LUXEMBOURG	32 632 300	163 027	100,00	2 091 022
SCI LE STADE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS	20 000	7 798 440	60,00	1 261 324
SCI BEAUNE-WILSON 93200 SAINT-DENIS	20 000	2 647 878	66,00	443 265
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS EEMI PRO 75002 PARIS	20 000	596 560	20,00	511 215
SCI LANDY WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	2 980 061	45,00	270 378
SCI LYON 3 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	7 554 269	50,00	705 683
SCI MM WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	4 478 605	50,00	630 772
SCI IMMOBILIERE DES GRANDS BOULEVARDS 92200 NEUILL	10 000	-383 545	33,00	-340 971
SAS E.E.M.I. 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	50 000	531 893	25,00	14 091
SAS 101 PROJETS 75008 PARIS	101 010	-435 176	33,33	56 008
SCI FRUITIER WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	108 798	50,00	17 338
SCI PRESSENSE WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	2 295 938	50,00	197 190
SCI 249 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 93210 LA PLAINE S	980 857	10 864 110	30,00	3 898 307
SCI BM WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	5 881 521	50,00	742 660
SCI BRETONS WILSON 93210 LA PLAINE SAINT DENIS	20 000	7 241 408	50,00	771 622

ANNEXE

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 214	2 678		38 892
Immobilisations incorporelles	36 214	2 678		38 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 696			27 696
- Matériel de transport	164 755			164 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	541 610	33 830		575 440
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	734 061	33 830		767 891
ACTIF IMMOBILISE	770 275	36 507		806 783

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières	2 218 378	550 409	727 857	2 040 929
Créances et Valeurs mobilières	5 906 752	65 005	3 077 907	2 893 851
Total	8 125 130	615 414	3 805 764	4 934 780
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		65 005		
Financières		550 409	3 805 764	

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 108 379 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 033	2 033	
Prêts			
Autres	131 298		131 298
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	924 837	924 837	
Autres	107 194 329	84 230	107 110 099
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127 158	127 158	
Total	108 379 655	1 138 258	107 241 397
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts Courus S/ Oblig.	96 192
Fact. à établir L Eglise W.	900
Fact. à établir Le Stade W.	900
Organismes Prod. à recev.	17 863
Prod. à Recev. Etat	43 916
Etat - pdts à recevoir chômage	3 345
Int Courus A Recevoir	155
Total	163 271

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 504 994,00 euros décomposé en 504 994 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	504 994			504 994
TOTAL	504 994			504 994

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	4 644 962
Prélèvements sur les réserves	2 225 494
Total des origines	6 870 456
Affectations aux réserves	
Distributions	6 870 456
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	6 870 456

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	504 994				504 994
Primes d'émission	9 956 711				9 956 711
Réserve légale	50 499				50 499
Réserves générales	174 227 815	-2 225 494			162 206 861
Réserves réglementées	525 271			12 020 954	525 271
Résultat de l'exercice	4 644 962	-4 644 962	4 532 342	4 644 962	4 532 342
<i>Dividendes</i>		<i>6 870 456</i>			
Provisions réglementées	1 054		52	109	996
Total Capitaux Propres	189 911 305		4 532 393	16 666 024	177 777 674

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 054	52	109	996
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		52	109	

ANNEXE

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	240 000		233 720	6 280	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	151 268	34 032	30 202		155 098
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 388 950		1 388 950		
Total	1 780 218	34 032	1 652 872	6 280	155 098
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		34 032	30 202		
Financières			1 388 950		
Exceptionnelles			233 720	6 280	

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 553 417 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 098	9 098		
- à plus de 1 an à l'origine	24 967 528	542 330	5 652 687	18 772 511
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	419 999	419 999		
Dettes fiscales et sociales	4 197 791	4 197 791		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	113 006	113 006		
Autres dettes (**)	23 839 995	1 143 638	22 696 358	
Produits constatés d'avance	6 000		6 000	
Total	53 553 417	6 425 862	28 355 044	18 772 511
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 900 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	41			
(**) Dont envers le groupe et les associés	23 518 756			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 822 398 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	24 967 528		22 861 212

Charges à payer

	Montant
Factures à Recev.	186 776
Factures à recevoir frs immob.	33 006
Intérêts Courus s/ Emp.	67 528
Intérêts Courus à payer	9 098
Prov. Congés Payés	77 922
Note de frais à payer	180
Personnel Charges à Payer	112 447
Charges Sociales S/ Congés Payés	34 481
Charges Sociales S/ Primes	22 125
Taxe S/ Salaires à Payer	3 205
Taxe Apprentissage à Payer	288
Taxe Formation à Payer	585
CET à payer	36 213
Taxe Véhicules à payer	11 482
Autres charges fiscales à payer	2 570
Debiteurs Fondation VP.COM à payer	10 000
TOTAL	607 906

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d avances	127 158		
Total	127 158		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatées d avance	6 000		
Total	6 000		

4 - Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		1 303 113
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 636	51 625
Autres intérêts et produits assimilés	1 682 742	2 557 491
Reprises sur provisions et transferts de charge	5 194 714	260 597
Défauts positifs de change		68 547
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2 299 374	2 160
Total des produits financiers	9 200 467	4 243 532
Dotations financières aux amortissements et provisions	550 409	673 191
Intérêts et charges assimilées	430 167	794 700
Défauts négatifs de change	11 056	3 563
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 963 221	
Total des charges financières	3 954 853	1 471 454
Résultat financier	5 245 614	2 772 078

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7 772	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 704 136	
Autres charges	848 044	
Amortissements dérogatoires	52	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 880 790
Amortissements dérogatoires		109
Provisions pour risques et charges		240 000
Régularisations sociales		1 989
TOTAL	2 560 011	3 122 898

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	4 532 342
+ Impôts sur les bénéfices	1 446 066
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	5 978 408
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-57
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	5 978 351

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	5 415 521	1 496 958	3 918 563
+ Résultat exceptionnel	562 886	-45 937	608 823
- Participations des salariés			
Résultat comptable	5 978 408	1 446 066	4 532 342

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS OREFI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS OREFI. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend sur cet exercice les sociétés suivantes :

- SAS OREFI
- SARL L'EGLISE WILSON
- EURL IMMEX CONSEILS
- SCI HOTEL WILSON
- SCI AMBROISE WILSON
- SARL IMMOBILIERE WILSON 83

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	996
Liés à d'autres éléments	0
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	996
Allégements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	155 098
Liés à d'autres éléments	0
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	155 098
Estimation du montant de la créance future	36 453
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 15 % à hauteur de 38 120 € et 26,5 % au delà.	

5 - Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Un contrôle URSSAF est prévu en 2021. Compte tenu des évènements liés à la pandémie, il n'a pas encore commencé à ce jour.

Variation du périmètre fiscal :

La société Repmo Wilson a décidé d'entrer à compter du 1er janvier 2021 dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société Orefi en est la société mère. Le groupe fiscal est désormais composé de :

société mère : Sas Orefi

filiales : Sci Hôtel Wilson, Sci Ambroise Wilson, Sarl L'Eglise Wilson, Sarl Immex conseil, Sarl Immobilière 83 et Sci Repmo.

Autres éléments significatifs

Provision pour risques :

La société Orefi a fait l'objet d'une vérification de comptabilité du 28 septembre 2017 au 5 mars 2018 par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI), portant sur la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016. Ce contrôle est prescrit à ce jour. En conséquence, la société a :

- repris sur cet exercice en totalité la provision pour risques de 240 K€ qu'elle avait à l'ouverture de cet exercice,
- constaté en charge un montant de 234 K€ correspondant aux sommes contestées qui étaient comptabilisées en créance à l'ouverture de cet exercice.

Provision perte sur contrat :

La société a repris la provision pour perte sur contrats d'un montant de 1 389 K€ comptabilisée à la clôture de l'exercice précédent dans le cadre de l'opération d'option sur action.

Distribution exceptionnelle de réserve :

Le 30 décembre 2020, les associés de la société ont décidé une distribution exceptionnelle de réserve pour un montant de 9 794 K€.

Evènements covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et ses reconductions successives constituent un événement conjoncturel majeur de l'exercice.

La société a mise en place les mesures appropriées pour son personnel au cours de l'exercice à savoir notamment :

- le télétravail,
- le dispositif d'activités partielles.

Ces évènements n'ont pas eu d'impact majeur sur l'activité de la société.

A ce jour, la continuité d'exploitation de la société et de ses filiales ne sont pas remises en cause.

Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	1	
Total	13	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : OREFI

Forme : S.A.S.

Au capital de : 504 994 euros

Adresse du siège social :
249 avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint Denis

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions emprunts</i>	46 962 057
Avals et cautions	46 962 057
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Autres engagements donnés</i>	18 668 135
Autres engagements donnés	18 668 135
Total	65 630 192
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	46 962 057
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

249, avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Les commissaires aux comptes

Cabinet C.E.E.C.A
Représentée par Bruno Le Mentec
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social

TETRA AUDIT
Représentée par Frédéric Graveline
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

SAS au capital de 504 994 €

Siège social : 249, avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Siren : 399 402 965 R.C.S. BOBIGNY

Aux Associés de la société OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823 - 9 et R. 823 - 7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Titres de participations et autres titres immobilisés » de l'annexe, votre société enregistre des dépréciations lorsque la valeur d'usage des titres est inférieure à la valeur brute. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié des tests de dépréciation réalisés à la clôture, leurs modalités de mise en œuvre ainsi que les données et hypothèses utilisées et à vérifier que les notes annexes donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

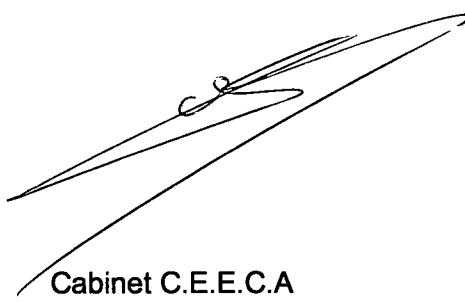
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

OREFI ORIENTALE ET FINANCIERE

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et à Charenton-le-Pont, le 22 juin 2021

Les commissaires aux comptes,



Cabinet C.E.E.C.A
Représentée par Bruno Le Mentec
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social



TETRA AUDIT
Représentée par Frédéric Graveline
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social

SAS OREFI
249 avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

COMPTES ANNUELS
AU 31/12/2020

ETATS DE SYNTHESE

Bilan	1
Compte de résultat	3

ANNEXE

Règles et méthodes comptables	4
Notes sur le bilan	7
Notes sur le compte de résultat	17
Autres informations	20

OREFI, Orientale et Financière

Société par actions simplifiée au capital de 504 994 €

Siège social : 249, avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE SAINT DENIS
399 402 965 R.C.S. BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice 2020 de	4 532 341.64 €
Augmenté de la « Réserve – autres origines »	91 969 161.58 €
Augmenté de la « Réserve produits financiers Oredis-Orefa »	70 237 699.51 €
soit	166 739 202.73 €

est affecté :

- à titre de dividendes pour les actions de catégorie A Soit 9.94 € par action de catégorie A	2 509 840.06 €
- à titre de dividendes pour les actions de catégorie B Soit 6.09 € par action de catégorie B	1 537 694.55 €
- au poste « Réserve – autres origines »	96 501 503.22 €
- au poste « Réserve produits financiers Oredis-Orefa »	66 190 164.90 €
<u>Total affecté</u>	<u>166 739 202.73 €</u>

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 9,94 € sur les 252 499 actions de catégorie A et 6,09 € sur les 252 495 actions de catégorie B composant le capital social, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

La mise en paiement des dividendes s'effectuera au plus tard le 30 septembre 2021.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les montants des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants (en euros) :

Exercices de versement des dividendes	Catégories actions	Dividendes versés en €	Dividende par action en €	Montant éligible à l'abattement (art. 158-3-2° du CGI) en €
2020	A	10 332 259.08	40.92	10 332 259.08
	B	6 332 574.60	25.08	6 332 574.60
2019	A	Néant	Néant	Néant
	B			
2018	A	13 028 948.40	51.60	13 028 948.40
	B	7 983 891.90	31.62	7 983 891.90

Il convient de préciser que les dividendes versés en 2018 et 2020 sont issus respectivement de l'affectation du résultat des années 2017 et 2019 augmentés de ceux prélevés sur les réserves et décidés respectivement le 18 décembre 2018 et le 30 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président